

SM MARBLE® INDICATIONS DE SÉCURITÉ POUR LE TRAVAIL

Le présent document <u>n'est pas une « fiche de sécurité »</u> puisqu'elle n'est pas requise pour le produit, comme prévu par l'Art. 31 du règlement REACH (CE n°1907/2006).

ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ PRODUCTRICE

NOM COMMERCIAL SM MARBLE®

EMPLOI DU PRODUIT Aggloméré pierreux pour intérieurs, sols, revêtements,

plans de cuisine, top de salle de bain.

SOCIÉTÉ PRODUCTRICE Santa Margherita S.p.A.

Via del marmo 1098 37020 Volargne (Verona)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE +39 045 68 35 888

NUMÉRO DE FAX +39 045 68 35 800

WEB www.santamargherita.net

INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Composition générale

Composants	Composition % p/p
Résine polyester polymérisée	4 - 10
Marbre*, Nacre, Verre, Miroir	90 - 96
Pigments	< 3,0
Additifs**	< 0,5

^{*} Les marbres utilisés peuvent contenir des traces de silice cristalline

Toutes les matières premières utilisées pendant le procédé de production sont englobées dans la structure tridimensionnelle de la résine polyester, elles sont donc bloquées et non disponibles.

^{**} Numéros EINECS 219-785-8, 280-540-3, 215-661-2, 253-384-9



Conformément aux dispositions du règlement REACH, le produit ne contient, en mesure supérieure à 0,1% p/p, aucune des substances dangereuses (SVHC - Substances of Very High Concern) reportées dans la Candidate List comme présentée dans le site de l'Agence de la Chimie (ECHA) à l'adresse:

http://echa.europa.eu/chem data/authorisation process/candidate list table en.asp

Le produit a obtenu les certifications «Greenguard Certification» et «Greenguard Gold Certification» avec certificats n°29305-410 et 29305-420 délivrés par Greenguard Environment Institute. Cela signifie que le produit est adapté à l'emploi en intérieurs en vertu de ses très basses émissions de substances volatiles dans l'air, même au-dessous des limites restrictives prévues par la certification «Greenguard Gold Certification».

INDICATION DES DANGERS

Le produit tel quel ne comporte aucun danger pour la santé ni pour l'environnement conformément au règlement REACH (CE n°1907/2006) et aux directives Européennes 67/548/EEC, 91/155/CEE, 76/769/CEE, 199/45/CEE et amendements 93/112/CEE, 2001/58/CEE, 2001/60/CEE.

S'il faut effectuer des coupes ou des fraisages du produit, étant donné que le matériau est constitué en majorité de groupes de nature calcaire, la poussière éventuellement produite est classée comme non dangereuse pour la santé selon les données disponibles.

Santa Margherita S.p.A. conseille de travailler avec des appareils à eau pour éviter la production de poussière.

Comme pour le travail de toutes les pierres naturelles qui produisent de la poussière, il faut porter les équipements de protection adaptés pour éviter l'inhalation, le contact avec la peau et avec les yeux, afin d'éviter toutes formes d'irritation.

L'exposition à la poussière doit être surveillée et tenue sous contrôle, et il faut installer des systèmes de ventilation adéquats dans la zone de travail. Les opérateurs doivent être munis de masque de protection du type FFP1 minimum.

MESURES DE PREMIERS SECOURS

Il s'agit de mesures à mettre en place seulement en cas de travaux produisant de la poussière.

Contact de la poussière avec les yeux: Laver les yeux immédiatement et abondamment à l'eau courante ; ne pas frotter les yeux avec les mains. Consulter un médecin.



Contact de la poussière avec la peau: Laver la zone cutanée intéressée avec de l'eau et du savon.

Inhalation de la poussière: Si des symptômes de suffocation apparaissent, emmener la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion de la poussière: rincer la bouche avec de l'eau sans déglutir.

MESURES ANTIINCENDIE

Le produit est classé en classe A2fl-s1 - C-s2,d2 de réaction au feu, selon la norme EN 13501-1. Il s'agit d'un produit difficilement inflammable qui ne requiert aucun moyen antiincendie particulier.

Agent d'extinction: Tout moyen adapté au type d'incendie.

Équipements de protection individuelle: Tout moyen adapté au type d'incendie.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI POUR LE TRAVAIL

Il est recommandé d'utiliser des équipements de protection individuelle appropriés :

- Gants de sécurité
- Lunettes de sécurité
- Masques type FFP1 (minimum)
- Chaussures de sécurité

Il est également recommandé d'exécuter tous les travaux avec des instruments refroidis à l'eau. En cas de travaux à sec, l'environnement de travail doit être bien ventilé et/ou équipé de systèmes d'aspiration adéquats.

MANIPULATION ET STOCKAGE

Aucune précaution particulière n'est requise, toutefois, comme pour la manutention de tout autre produit pierreux, nous suggérons d'utiliser des équipements de protection individuelle appropriés :

- Gants de sécurité
- Chaussures de sécurité

Aucune précaution de sécurité particulière n'est requise pour le stockage, sauf l'empêchement à la chute accidentelle.



CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Il s'agit de mesures à mettre en place seulement en cas de travaux produisant de la poussière, et non du produit tel quel qui ne requiert aucun contrôle de l'exposition et aucune protection individuelle.

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Le produit tel quel ne prévoit aucune limite d'exposition. Nous reportons ci-dessous les valeurs limites d'exposition pour les poussières de carbonate de calcium qui peuvent se produire pendant le travail <u>si effectué à sec</u>:

Limites selon ACGIH (TLV):

- Fraction respirable 3 mg/m³
- Fraction inhalable 10 mg/m³

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Se laver soigneusement les mains avant une pause et à la fin de la journée de travail. Ôter la poussière des vêtements et les laver.

Protection oculaire : Éviter le contact de la poussière avec les yeux. Porter des lunettes de protection, conformément aux standards CE.

Protection des voies respiratoires : Utiliser des équipements de protection des voies respiratoires ayant un niveau de protection minimum P1, conformément aux standards CE applicables.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION AMBIANTE

Assurer une ventilation et/ou aspiration suffisante dans l'environnement de travail où est produite la poussière.



PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Aspect Solide avec texture granulaire

Couleur Consulter la gamme commerciale

Odeur Inodore

Poids spécifique (EN 14617-1) 2450 – 2650 Kg/m³

Absorption d'eau (EN 14617-1) ≤ 1.00 %

Résistance à la flexion (EN 14617-2) 10 – 35 MPa

Coeff. dilatation thermique (EN 14617-11) $12 - 26 *10^{-6} °C^{-1}$

Point d'inflammabilité Non applicable

Hydrosolubilité Insoluble

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Le produit est stable dans les conditions d'utilisation pour lesquelles il a été conçu. Au contact de substances acides, il développe de l'anhydride carbonique.

Pour préserver l'intégrité esthétique du produit, éviter de le nettoyer avec des substances très alcalines ou acides.

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

La voie de pénétration possible dans l'organisme, avec des effets altérants, est l'inhalation de la poussière produite par les opérations de coupe ou de fraisage. Les effets qui en dérivent sont ceux irritatifs des voies respiratoires, communs à toutes les poussières inertes.

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucun effet négatif sur l'environnement n'est connu.

CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉLIMINATION

Le produit est un matériau inerte. L'élimination doit être effectuée conformément aux lois d'élimination en vigueur dans chaque pays.



INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Le produit n'est pas classé dangereux, aucune précaution particulière n'est donc requise pour le transport.

INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Le produit tel quel ne comporte aucun danger pour la santé ni pour l'environnement conformément au règlement REACH (CE n°1907/2006) et aux directives Européennes 67/548/EEC, 91/155/CEE, 76/769/CEE, 199/45/CEE et amendements 93/112/CEE, 2001/58/CEE, 2001/60/CEE.

AUTRES INFORMATIONS

Ceux qui utilisent notre produit sont tenus de respecter la réglementation en vigueur dans chaque pays.

Les informations fournies correspondent au mieux de nos connaissances et expériences à la date d'émission. Toutefois, nous ne pouvons pas en garantir la complète précision, fiabilité et exhaustivité. Il est de la responsabilité des utilisateurs d'obtenir des informations adéquates et complètes en ce qui concerne les utilisations possibles du produit, différentes de celles pour lesquelles il a été fabriqué.